

COMPTE-RENDU

Séance ordinaire du Conseil Municipal

Mardi 14 décembre 2021 à 18 heures 30 - Salle Roche Close

Date de convocation : 9 décembre 2021

Nombre de conseillers : 15 en exercice, 12 présents, 15 votants

Présents : Laurent PASCAL, Nathalie ESCLAPEZ, Dominique BARON, Guillaume CHABOT, Fabienne MANCHE, Corinne LABELLE, Christophe BESSON, Jean REMUSAT Audrey MANIVET, Thomas SILVE, Maxime MUSSO, Céline ROBIN.

Excusés ayant donné pouvoir : Alain PASTRE ayant donné pouvoir à Corinne LABELLE, Fabien PIOLLE ayant donné pouvoir à Laurent PASCAL, Virginie ISOARD ayant donné pouvoir à Audrey MANIVET.

Absents : /

Présidence : Laurent PASCAL, Maire

Secrétariat de séance : Audrey MANIVET

Points ajoutés à l'ordre du jour :

- Convention avec Alp Mountain pour prise en charge des abonnements des commerces Seynois à une plateforme valléenne d'e-commerce
- Attribution de mission de contrôleur technique et SPS pour la réhabilitation et la rénovation énergétique de la Maison des Jeunes

QUESTIONS TRANSVERSALES

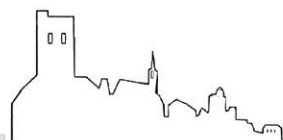
- Journée de solidarité des agents de la commune. **Voté à l'unanimité.**
- Transferts des agents des budgets annexes sur le budget principal. **Voté à l'unanimité.**
- Mise à jour du tableau des commissions municipales. **Voté à l'unanimité.**
- Modification de la délibération sur le poste d'emploi de service civique. **Voté à l'unanimité.**

VILLAGE

- Convention d'intervention foncière de l'EPF. **Voté à l'unanimité.**

SCOLAIRE – JEUNESSE

- Subvention à la maison rurale familiale de ventavon. **Voté à l'unanimité.**
- Subvention pour l'école maternelle. **Voté à l'unanimité.**



COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – FINANCES

- Illuminations de Noël : inscription en section d'investissement. **Voté à l'unanimité.**
- Commande de travaux de renfort de charpente et remplacement des menuiseries extérieures pour la réhabilitation du pôle multi-activités sportives. **Voté à l'unanimité.**
- Prolongation de la mission de diagnostic amiante de l'ancien hôpital. **Voté à l'unanimité.**

- Décisions modificatives budgétaires
 - **Décision modificative budgétaire n°3 – Budget principal exercice 2021**
Afin de prendre en compte les restes à réaliser des investissements au 31 décembre 2021, il convient de modifier certains montants d'investissements (en dépenses et en recettes)
 - **Décision modificative budgétaire n°2 – Budget annexe remontées mécaniques exercice 2021**
Afin de prendre en charge une erreur survenue lors du calcul des échéances d'emprunt
 - **Décision modificative budgétaire n°1 – Budget chauffage bois exercice 2021**
Afin de prendre en compte les frais relatifs aux diverses réparations intervenues et non prévues et des frais d'intérêt.
 - **Décision modificative budgétaire n°1 – Budget annexe Jas de Malivert exercice 2021**
Afin de prendre en compte le surcoût relatif à la masse salariale (heures supplémentaires) et aux charges y afférents.
 - **Décision modificative budgétaire n°2 – Budget annexe cantine exercice 2021**
Afin de prendre en compte les frais de prendre en compte les différents frais de personnels liés aux arrêts maladie.

Voté à l'unanimité.

- Attribution de mission de contrôleur technique et SPS pour la réhabilitation et la rénovation énergétique de la Maison des Jeunes. **Voté à l'unanimité.**

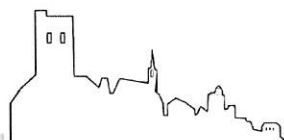
ECONOMIE

- Attribution du bail du local de l'ancien carrefour contact. **Voté à l'unanimité.**
- Signature d'un bail pour le parking à côté d'Intermarché. **Voté à l'unanimité.**
- Contrat départemental de solidarité territoriale (CDST). **Voté à l'unanimité.**
- Convention avec Alp Mountain pour prise en charge des abonnements des commerces Seynois à une plateforme valléenne d'e-commerce. **Voté à l'unanimité.**

ENVIRONNEMENT

- Commande de travaux de maîtrise d'œuvre pour la réfection de la piste forestière de Fissac. **Voté à l'unanimité.**

CULTURE – PATRIMOINE



- Reprise de la bibliothèque par la commune. **Voté à l'unanimité.**
- Reprise de la chapelle de Ste Rose par la commune. **Voté à 10 voix Pour, 2 Abstentions (Maxime MUSSO et Thomas SILVE) et 1 contre (Virginie ISOARD)**

URBANISME

- Ventes de terrains constructibles. **Voté à l'unanimité.**

TECHNIQUE – INFRASTRUCTURES

- Nouvelle convention de déneigement avec un prestataire privé. **Voté à l'unanimité.**
- Nouvelle convention de déneigement pour un lotissement privé. **Voté à l'unanimité.**

La séance est levée à 20h47.

